



Calendrier des sessions d'examens et formalités d'inscription

Session d'hiver 2017

- Inscription aux examens: du 20 septembre au 16 octobre
- Retrait des inscriptions aux examens: du 20 septembre au 28 octobre
- Inscription(s) tardive(s) moyennant le versement d'une taxe de 200.- CHF : du 17 octobre au 28 octobre, *au secrétariat des étudiants uniquement*
- Communication des horaires définitifs d'examens: le 11 janvier
- Session d'examens: du 13 janvier au 4 février
- Publication des résultats sur MyUnil: le 8 février
- Consultation des épreuves: dès le 9 février
- Délai de recours: 10 mars (*sceau de la poste faisant foi*)

Session d'été 2017

- Inscription aux examens: du 20 février au 19 mars
- Retrait des inscriptions aux examens: du 20 février au 31 mars
- Inscription(s) tardive(s) moyennant le versement d'une taxe de 200.- CHF : du 20 mars au 31 mars, *au secrétariat des étudiants uniquement*
- Communication des horaires définitifs d'examens: le 7 juin
- Session d'examens: du 12 juin au 8 juillet
- Publication des résultats sur MyUnil: le 12 juillet
- Consultation des épreuves: dès le 13 juillet, durant les heures d'ouverture du Secrétariat
Prendre rendez-vous avec le professeur ou l'assistant de la branche

Le secrétariat des étudiants sera fermé du 7 au 11 août 2017

- Délai de recours: 11 août (*sceau de la poste faisant foi*)

Session d'automne 2017

- Inscription aux examens: du 20 février au 19 mars
- Retrait des inscriptions aux examens: du 20 février au 31 mars
- Inscription(s) tardive(s) moyennant le versement d'une taxe de 200.- CHF : du 20 mars au 31 mars, *au secrétariat des étudiants uniquement*
- Inscription aux examens échoués en juin : du 13 au 26 juillet (*par mail uniquement*)
Inscription(s) tardive(s) moyennant le versement d'une taxe de 200.- CHF : du 27 juillet au 6 août, *au secrétariat des étudiants uniquement*
- Communication des horaires définitifs d'examens: le 16 août
- Session d'examens: du 21 août au 9 septembre
- Publication des résultats sur MyUnil: le 13 septembre
- Consultation des épreuves: dès le 14 septembre, durant les heures d'ouverture du Secrétariat
Prendre rendez-vous avec le professeur ou l'assistant de la branche
- Délai de recours: 13 octobre (*sceau de la poste faisant foi*)